

Projet de réaménagement des intersections de la route 138 avec la route du Bas-de-l'Anse et le chemin Saint-Paul à La Malbaie, secteur Saint-Fidèle

Dossier : 6211-06-0j6

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 21 septembre au 5 novembre 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de réaménagement des intersections de la route 138 avec la route du Bas-de-l'Anse et le chemin Saint-Paul à La Malbaie, secteur Saint-Fidèle par le ministère des Transports a pris fin le 5 novembre 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 1^{er} septembre 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 21 septembre au 5 novembre 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports (MTQ) propose de réaménager un tronçon de 1,6 kilomètre de la route 138 à La Malbaie, secteur Saint-Fidèle. Le projet débiterait près de l'intersection du haut de la côte des Jalins et se terminerait à un point localisé à près de 950 mètres à l'est de la route du Bas-de-l'Anse. Le projet permettrait la réfection des premiers 400 mètres de la route actuelle et le déplacement de celle-ci de 17,5 mètres vers le nord de l'axe actuel, à partir de la rivière à la Loutre jusqu'à 1,2 kilomètre plus à l'est.

Des travaux de correction et de mise aux normes de trois intersections potentiellement dangereuses (côte des Jalins, chemin Saint-Paul et route du Bas-de-l'Anse) seraient effectués de même que la construction d'un nouveau pont ou ponceau au-dessus de la rivière à la Loutre sur la route 138 ainsi que le remplacement du ponceau sur la route du Bas-de-l'Anse au-dessus de cette même rivière. Le coût du projet est estimé à 5,3 millions de dollars et la mise en service du tronçon réaménagé serait prévue en 2008.

(Extrait du communiqué émis le 21 septembre 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

- Les raisons pour lesquelles la variante A (réaménagement de la route dans l'axe actuel) n'a pas été retenue ;
- la possibilité de réduire la limite de vitesse dans le secteur au lieu de réaménager la route ;
- les incidences possibles du projet sur l'entrée privée d'une résidence ainsi que sur le puits d'eau potable de celle-ci.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Saint-Fidèle	2572, boulevard Malcolm-Fraser
Bibliothèque publique de La Malbaie	395, rue Saint-Étienne

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
24 septembre 2004	Le Soleil	
24 septembre 2004	Le Devoir	
24 septembre 2004		Plein Jour sur Charlevoix
1 ^{er} octobre 2004		Plein Jour sur Charlevoix

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
21 septembre 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, les hebdos et les médias électroniques de Québec	83	Site du BAPE

Les relations de presse

Une entrevue téléphonique a été accordée à la *radio CIHO-FM* de Charlevoix. Les sujets abordés ont été le projet et la période d'information et de consultation publiques.

La revue de presse

Deux articles sont parus dans les hebdomadaires locaux. Le premier s'intitulait « Le ministère des Transports propose de réaménager un tronçon de 1,6 km de la route 138 » et est paru le 24 septembre 2004 dans le journal *Plein Jour sur Charlevoix* alors que le second portant le titre « L'étude d'impact rendue publique » a été publié dans *l'Hebdo Charlevoisien* le 25 septembre 2004. Les articles décrivaient le projet, les dates de la tenue de la période d'information et de consultation publiques, le droit du citoyen ainsi que les endroits où consulter les documents.

La radio de Charlevoix CIHO-FM a également mentionné la tenue de la période d'information et de consultation publiques le 21 septembre 2004.

Québec, le 8 novembre 2004

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier